

MAIRIE
de
SAILLAT-SUR-VIENNE
(Haute-Vienne)

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MARS 2021

Le Conseil Municipal de la commune de SAILLAT-SUR-VIENNE, s'est réuni en séance ordinaire le 24 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Pascal CLUZEAU, Maire.

PRESENTS : M. CLUZEAU, Mme PUDELKO, M. LAMBERT, Mme KERKEZ, MM. CHABASSE, POUPEAU, VENLA, DA COSTA, Mmes CHAMBRE, NOE, GRACIEUX, MM. TOURNIER, COLDEBOEUF, Mme BOUJU.

EXCUSE NON REPRESENTE : Monsieur Olivier PRIVAT

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé, et *Madame Marika KERKEZ* est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,
À l'unanimité

APPROUVE le compte de gestion 2020 du budget communal, remis par le Trésorier de Saint-Junien.

VOTE sous la présidence de Madame Nathalie PUDELKO, Adjointe au Maire (Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote), le Compte Administratif 2020 du budget de la commune.

DECIDE l'affectation du résultat d'exploitation du budget de la commune, au budget primitif 2021.

DECIDE de retirer la délibération 2020/57 prévoyant l'aliénation vente d'une partie de l'impassé des Petites Granges à Valette.

ACCEPTE d'acheter à la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin pour l'euro symbolique « l'Ancienne Boulangerie » rue Jean-Baptiste Clément et pour l'euro symbolique les bâtiments « Musée du Papier » rue Jean-Baptiste Clément.

QUESTIONS DIVERSES

- Nathalie PUDELKO et Aurélie NOE présentent les conclusions du Conseil d'école du 23 mars 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 heures 50.

Le MAIRE,

La secrétaire de séance,

